

Cinquante-quatrième année. — N° 64 ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 33, rue Carnot TELEPHONE 1240 EDITION DU MATIN

# LA CONFÉRENCE DE M. MARC SANGNIER A L'HIPPODROME DE ROUBAIX

## CAUSERIE MÉDICALE La Laitue chez les Anciens

La vertu calmante. — Le lactucarium actuel. Origine, extraction, épuration. — Action sur le système nerveux et les bronches. — Le sirop de lactucarium, son mode d'emploi et ses doses.

Parmi les simples qui furent de tout temps en honneur dans la thérapeutique, la laitue fut toujours considérée comme une plante douée de propriétés réelles et de vertus spéciales. Elle était connue comme exerçant une action sédatrice intense, et on la donnait chaque fois qu'il fallait calmer un état agité, amener le sommeil, diminuer les spasmes.

On sait que la loi de Moïse le recommandait aux Hébreux, qui en devaient prendre, au repas pascal, avec l'agneau et le pain azyme. Hippocrate en fait un aliment utile, qu'il recommande, mais il ne lui attribue pas de rôle médicamenteux, calmant ou autre.

Celse conseille la laitue aux phthisiques, et Galien dit qu'il combattait les insomnies de sa vieillesse en prenant des coeurs de laitue, à son repas du soir, usage encore conservé aujourd'hui en Orient, où cette partie de la plante est souvent servie au dernier repas, après avoir été trempée dans un mélange de vinaigre et d'eau salée.

La médecine grecque et romaine lui attribue les qualités de l'opium et la prescrit en ses lieux et places.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on usait de la laitue dans la pharmacopée rurale. La variété dite domestique, qui se prend en salade, est rafraîchissante et sèche, elle procure le sommeil, arrête l'effervescence de la bile, augmente le lait des nourrices, lâche doucement le ventre, est bonne à l'estomac, adoucit l'écoulement du sang; on la prend en substance ou en décoction. Son usage externe sert à soulager le mal de tête, contre la brûlure, et pour faire dormir, en forme de lotion sous les pieds. Son suc mélangé avec de l'huile rosat, apaise la douleur de tête et fait dormir les fribreux enduits au front et aux tempes. Les pulmoniques, asthmatiques ou ceux qui crachent le sang ne doivent point manger de laitue.

Une autre variété, dite sauvage, et qui vient au bord des chemins, dans les prés, vers les champs, à une hauteur de trois pieds, avait des propriétés non moins pratiques. Son jus nettoie la saignée de l'œil, et ôte toutes les éblouissantes et nuages des yeux; son suc laitueux purge et fait dormir comme le pavot.

De nos jours, le suc de la laitue, qui a reçu de Duncaen et de Cox, de Philadelphie, le nom de lactucarium, ou opium de laitue, a été plus scientifiquement étudié. La vertu sédatrice, calmante est bien reconnue, et on l'a vu réussir là où l'opium n'avait pu donner de résultats. Les travaux fort intéressants de M. Amberger, colonnades en 1829, sur ce produit et ses propriétés, ont été vulgarisés et établis les procédés pour le recueillir, le traiter de manière à en obtenir toute sa force et d'en faire un agent thérapeutique de premier ordre.

Le meilleur lactucarium, le plus actif est fourni par la variété de laitue dite géante (*lactuca virosa altissima*). C'est une plante herbacée, de la famille des composées, genre chicorée, dont la tige dressée, cylindrique, verte et ramifiée à son extrémité supérieure, peut atteindre deux mètres de hauteur. Les feuilles sont oblongues, irrégulièrement dentées et glabres, lisses; les fleurs offrent une coloration jaune plus ou moins clair, et sont disposées en grappes, dans cette forme qu'on désigne en botanique sous le nom de cyme.

Les procédés pour recueillir le suc de laitue sont nombreux, mais il en est peu qui donnent les garanties suffisantes de pureté nécessaires pour que le médicament agisse efficacement.

Les uns font macérer à froid pendant 24 heures, puis à chaud pendant 2 heures, l'écorce de la plante et les feuilles desséchées. Le liquide résultant de cette macération est évaporé sur des assiettes, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un extrait de consistance solide.

D'autres expriment des tiges entières afin d'en extraire le suc, qu'on évapore lentement. L'extraction se fit aussi en n'employant que les couches superficielles des tiges où se trouve plus abondant le suc laitueux. Cette méthode, longue et minutieuse, ne donnait qu'une faible quantité de substances médicamenteuses.

L'extrait obtenu par ces diverses opérations était appelé *Thridace*, en pharmacie. Ses vertus étaient peu actives, par suite des vices de la préparation. Il a fallu, pour obtenir un produit vraiment pur, recourir à un mode de culture intensive, et à une technique très rigoureuse de la prise du suc et des opérations qu'il lui faut subir. C'est à M. Amberger que l'on doit ces procédés, qui permettent d'avoir un médicament excellent et utile.

tucarium donne des résultats satisfaisants. Dans les bronchites, il calme la toux convulsive, qu'on traite le catarrhe des emphysemateux s'en trouve soulagé, ainsi que la coqueluche, au dire de certains auteurs. Il fait céder les insomnies qui accompagnent souvent les convalescences des maladies longues et débilitantes, et dans la thérapeutique infantile, où les préparations opiacées sont formellement prescrites, il est un puissant calmant dont l'administration, sans aucun danger, est une aide sérieuse.

La meilleure manière de donner le lactucarium est l'emploi du sirop; dans les solutions sucrées, les principes actifs du médicament se dissolvent très complètement, et se diffusent rapidement dans l'organisme. Une dose quotidienne de 30 centigrammes suffit pour amener l'action calmante et trois cuillerées à potage de sirop de lactucarium le contiennent, chacune étant dosée à 10 centigrammes. On prend la première le matin, la seconde à midi, la troisième le soir; pour les enfants, jusqu'à dix ans, on ne l'administre que par cuillerées à café. Il peut être pris seul, mais il est préférable de l'ajouter à du lait chaud ou à une infusion quelconque, fleur d'oranger, tilleul, violette, etc....

## BULLETIN

M. Millerand a donné, à Versailles, une conférence sur la politique sociale de la République.

Le Président de la République a gratifié Albinet, condamné à mort par la Cour d'assises de la Seine.

La Russie a prié le gouvernement serbe de renoncer à ses revendications territoriales afin d'aboutir à un règlement amiable de son conflit avec l'Autriche.

Le roi d'Espagne a reçu, dimanche, à Séville, le général d'Amade.

## Un discours de M. Millerand A VERSAILLES

LA POLITIQUE SOCIALE DE LA RÉPUBLIQUE

Versailles, 28 février. — Le Cercle républicain de Versailles avait organisé aujourd'hui, un banquet pour célébrer l'anniversaire de la seconde République. A l'issue de ce banquet, M. Millerand



M. MILLERAND

fit, sous la présidence de M. Henri Brisson, président de la Chambre, une conférence sur « La Politique sociale de la République. »

Voici les principaux passages de la conférence de l'ancien ministre du Commerce :

### La solidarité sociale

Les réformes sociales coûtent cher et voici qu'au début même de la rapide échelle sociale, sous son aspect le plus saisissant, cette solidarité des classes que l'esprit de système peut bien nier, mais qui se dégage avec une éclatante évidence de la réalité. Réformes sociales, propriété nationale, ce sont là des termes inséparables, et je veux tout de suite noter que, même du point de vue le plus étroit, le plus strictement juridique, l'un n'est possible que sous la condition, non saurait se dissocier du sort de la nation dont il est l'un des membres, car il en partagera, qu'il s'en rende compte ou non, toutes les vicissitudes. Il n'est pas vrai que la patrie soit pour lui, comme l'ont été certains fous, un mot vide de sens; elle est au contraire la réalité la plus vivante, la destinée de chacun de ses enfants est, quel qu'il en ait, liée à la sienne; il ne peut espérer d'amélioration durable de son sort, pour lui et pour les siens, que sous la condition première de la prospérité et de la grandeur nationales. Et ainsi s'affirme, au sein même d'une esquisse de la politique sociale, cette loi supérieure de la solidarité qui la commande et qui la régit. C'est de cette loi, qui domine tous les rapports des hommes, qu'il faudra nous inspirer lorsque l'en viendra à examiner comment peuvent et doivent se régler, dans l'intérêt général, comme deux parties, les rapports entre employeur et employé.

### La loi de six heures

La Chambre est actuellement saisie d'un projet de loi, rapporté par la Commission du travail, dont le but essentiel est d'universaliser dans l'industrie la journée de dix heures en même temps que d'introduire dans notre législation le repos de certaines améliorations, telle que la semaine anglaise.

Vous savez en quel elle consiste: elle est appliquée déjà dans certains de nos régions, notamment dans la Loire et l'Arèche pour plusieurs industries; les ouvriers sont libres au milieu de la journée du samedi, ce qui permet au père et à la mère de famille de se rendre, le jour de leur repos hebdomadaire, dans les écoles ou dans les jardins, de même que de se consacrer à leurs occupations personnelles. C'est chez moi une idée très arrêtée, qu'en matière sociale plus qu'en aucune autre, il importe de procéder par transitions, par paliers, de façon à ménager, comme le demandait Gambetta, non seulement les habitudes, mais jusqu'aux préjugés.

### La question de l'apprentissage

Dans la lutte économique où arde nous menons, c'est une question vitale que la formation d'ouvriers au courant de leur métier et de leur art. La création d'un enseignement professionnel digne, en même temps qu'il qualifie, dans des cours complémentaires dont le fréquentation, sous des modes à déterminer, serait obligatoire, s'impose aussi bien au point de vue économique

## Un grand meeting du "Sillon" A ROUBAIX

Devant 2.000 auditeurs, M. Marc Sangnier développe son programme et tient tête aux interruptions anarchistes. — La République démocratique qu'il prône. — Plusieurs contradicteurs, dont le libertaire Dooghe, à la tribune. — Le conférencier leur donne la réplique.

Pour clôturer son congrès régional, le Sillon a donné, dimanche après-midi, à l'Hippodrome de Roubaix, un meeting au cours duquel son chef, M. Marc Sangnier, a prononcé un grand discours.

## Le Président de la République à Monaco

Le concours d'aviation

Monte-Carlo, 28 février. — En raison du prochain voyage du président de la République sur la Côte d'Azur, le comité d'aviation a décidé de prolonger le concours jusqu'au 23 avril.

## CHOSÉS ET AUTRES

Elles causent: — On voit bien qu'elles sont curieuses... Ce qu'elles se ressemblent! — C'est inouï! Et je me demande quelle est celle des deux qui ressemble le plus à l'autre.

— En somme, toutes ces formes de chapeaux font songer à des fleurs ou à des terrines à l'envers; — Alors, il est naturel que les têtes ne soient pas à l'endroit.

*Ne sacrifions pas les nécessités urgentes des temps actuels à des chimères et à des regrets.* (MONTALEMBERT.)

## LA QUESTION D'ORIENT

### La Russie décide d'intervenir seule à Belgrade

La volonté conciliatrice du gouvernement russe vient de s'affirmer par un fait important.

La Russie vient de faire, à Belgrade, une démarche personnelle pour inviter la Serbie à revenir à un programme de revendications économiques et surtout à garder une attitude pacifique. Les puissances seront, à brève échéance, informées officiellement de cette démarche et de ses résultats.

Si la réponse de la Serbie est satisfaisante, la Russie s'associera à la démarche collective des puissances à Belgrade.

La note serbe communiquée aux puissances ne doit point être envisagée comme un document diplomatique: il s'agit de la communication de la déclaration ministérielle entourée d'un bref commentaire pacifique.

### L'INTERVENTION RUSSE A BELGRADE

Belgrade, 28 février. — Le ministre de Russie s'est rendu successivement chez M. Milovanovitch et chez M. Novakovitch, avec qui il a eu de longs entretiens sur le conflit austro-serbe et les intentions des puissances.

Je crois savoir que le ministre a vivement insisté auprès du gouvernement serbe pour qu'une orientation nouvelle soit donnée à la politique serbe, et que celle-ci se préoccupe de décharger de la crise actuelle des avantages économiques dont elle a grand besoin.

L'entretien a été très cordial et les sympathies de la Russie pour les Serbes y ont été une fois de plus affirmées.

Il faut reconnaître toutefois qu'une certaine effervescence est à nouveau sensible dans l'opinion. Pour calmer les inquiétudes qui se réveillent, quelques mesures militaires, d'ailleurs, peu importantes, ont été prises depuis quarante-huit heures.

M. Novakovitch renouvelle, à chaque occasion, ses assurances pacifiques.

### L'IMPRESSON A BERLIN

Berlin, 28 février. — Le *Tagblatt* a publié une dépêche de son correspondant de Paris disant que la déclaration officielle de la Russie, relative à sa décision de prendre part à une intervention à Belgrade, n'est pas encore arrêtée.

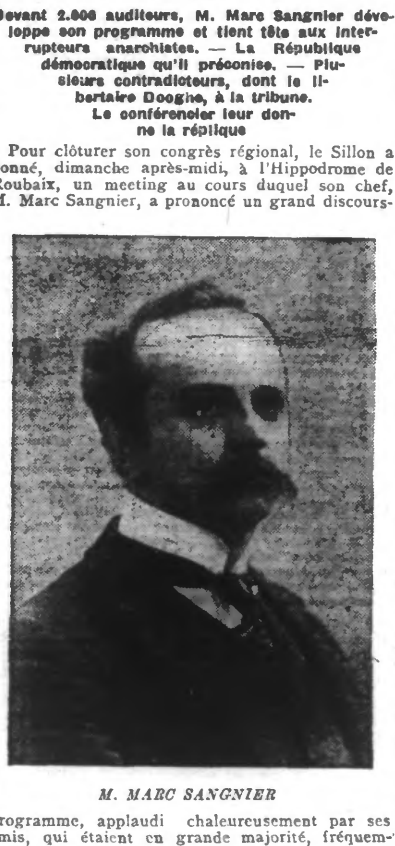
Comme il est à prévoir, le formulaire d'intervention commune sera élaboré à Berlin: elle sera d'abord communiquée à Paris afin que le ministre des Affaires étrangères, l'examine avant sa remise à la Russie.

### L'OPINION A VIENNE

Vienna, 28 février. — Dans la conférence d'hier avec les députés allemands du Reichstag, le président du Conseil autrichien a déclaré que la situation étrange s'est améliorée et que les craintes d'un conflit ne sont plus aussi grandes qu'il y a quinze jours.

Dans les cercles politiques, on considère aussi que la situation s'est améliorée, mais que pour tant tout danger ne pourra être considéré comme absolument conjuré qu'après que la Serbie aura donné des garanties qu'elle cessera absolument sa propagande pan-serbe.

## Un grand meeting du "Sillon" A ROUBAIX



M. MARC SANGNIER

programme, applaudi chaleureusement par ses amis, qui étaient en grande majorité, fréquemment interrompu par un petit groupe de libertaires.

### Avant le meeting

La réunion, annoncée pour 3 heures et demie, commença à 4 heures moins dix. Le vaste vaste Hippodrome est plein, ou presque; on constate seulement quelques vides aux deuxièmes galeries. Au parqu岸, dénués de ses fauteuils, on aperçoit, au troisième ou quatrième rang, une quarantaine d'anarchistes en casquette ou chapeau; on remarque dans le groupe les compagnons Dooghe, qui prit la parole, la veille, dans une réunion, rue Bernard, Bérange, etc. Somme toute, public assez mélangé, un certain nombre de curieux et jusqu'à des dames.

Sur l'estrade ont pris place les délégués des diverses sections du Sillon, de Roubaix et de la région. Au moment où apparaît M. Marc Sangnier, une longue ovation lui est faite: les braves nourris se mêlent aux cris de: Vive Sangnier! Le petit groupe de libertaires crie: Vive l'anarchie! Vive la Révolution!

Mais le silence se fait vite et le président du bureau, M. Victor Diligent, avocat, qui a pour assessors, MM. Andris, membre du Conseil d'Administration des verriers d'Aniche, et Laporte, du Syndicat des Employés de Roubaix, donne la parole au conférencier: La parole est à notre camarade Marc Sangnier.

A l'insu de la classe ouvrière! crie un anarchiste, tandis qu'éclatent des protestations et des braves saluant l'arrivée de l'orateur à la tribune.

### M. Marc Sangnier à la tribune

M. Marc Sangnier commence par demander à ses amis, de donner l'exemple de la modération et de la courtoisie la plus parfaite. Nos idées sont assez fortes, dit-il, pour n'avoir pas besoin de ces armes de violence. A nos adversaires, si nous avons la bonne fortune d'en rencontrer ici, je dirai que je ne les considère pas comme des ennemis, mais comme des collaborateurs et je leur demanderais de venir discuter ici leurs idées en toute sincérité et loyauté. (Applaudissements.)

### QU'EST-CE QUE LA RÉPUBLIQUE?

C'est un grand acte de confiance dans le peuple

Le conférencier se propose de parler de la République démocratique:

Beaucoup n'aiment pas la République démocratique, aussi bien à l'extrême-gauche qu'à l'extrême-droite. Ce n'est pas tout fait tort lorsqu'ils disent qu'il ne suffit pas de mettre à son chapeau le panacée avec le mot République pour être républicain. Je ne prétends pas, ajoute M. Marc Sangnier, défendre les injustices commises depuis plus de trente années au nom de la Justice et de la Démocratie. (Applaudissements.) Ceux qui se disent républicains doivent, en effet, avoir à cœur de ne pas recourir à des mesures d'oppression et de rendre la République si accueillante que personne ne songe à la discuter.

Qu'est-ce donc pour nous que la République? Est-ce le gouvernement où le roi est remplacé par un président? Mais alors, comme dit le chameau, ce ne serait pas la peine de changer de gouvernement. Est-ce le suffrage universel? Mais c'est là un simple instrument qui n'est pas capable de faire à lui seul quelque chose de grand.

Qu'est-ce donc que la République? Un mot de Jaurès va nous le dire. Ce n'est pas que je professe pour ses idées une admiration excessive, mais, moi aussi, je prends mon bien partout où je le trouve. J'aurais dit de la République qu'elle est « un grand acte de confiance ».

Confiance en qui? Dans le peuple?

Oui, la République est avant tout un grand effort fait pour permettre à chacun de se développer autant qu'il le pourra au point de vue physique, moral, intellectuel et social. La République doit permettre au citoyen de briser toutes les sujétions, aux ouvriers, s'ils sont capables, de rompre les patrons. Pour cela, bien entendu, la République n'a pas à tomber dans l'ornière boueuse de l'anticléricalisme, ni du maçonnisme.

### Les abus du régime capitaliste

Comment atteindre le but? poursuit l'orateur, fréquemment applaudi dans ses développements. Je ne pense pas, contrairement aux socialistes, qu'il soit possible de transformer la société tout d'un coup si l'on ne transforme pas auparavant les mœurs.

On dit que les maux dont nous souffrons résident dans la constitution même de la société. Je ne suis pas, moi non plus, satisfait de voir un actionnaire de charbonnage loucher des millions de francs de bénéfices sans rien faire, pas plus que je ne suis satisfait

## Comment transformer la société?

de voir les économies du travailleur s'engloutir dans la débâcle du Panama. Les vieux théologiens condamnaient l'usage, *suris vorare*, et même le prêt à intérêt. Il n'est pas juste, disent-ils, que l'argent inerte puisse produire de l'argent.

Il y a donc de graves abus dans le régime capitaliste. Le Pape Léon XIII le constatait, lorsqu'il disait dans sa fameuse Encyclique que « la majorité des ouvriers vit dans un état de misère lamentable ». (Applaudissements.)

Pour empêcher ces abus, faut-il tout casser, puis tout refaire? L'Etat romain devenait l'unique patron? Le remède serait pire que le mal. On reproche aux capitalistes leur dureté, mais l'Etat, c'est-à-dire un certain nombre d'hommes qui se donneront pour l'Etat comme Louis XIV ou Clémentine, serait un maître bien plus dur et on lui donnerait l'omnipotence économique à lui qui a, déjà, l'omnipotence politique, je crains qu'il ne nous mène au gouffre de l'esclavage.

Comment transformer la société?

Si je ne veux pas bouleverser la société, je crois qu'il est nécessaire de songer, dans tout premier lieu, à la transformer. Pour cela, il faut que nous soyons d'accord sur deux choses. Il faut que les hommes courtois et honnêtes aient accepté un programme minimum de réformes, et puis il faut envisager des réformes, non pas comme un palliatif, mais comme un moyen de préparer la société future, dont tout le monde parle, mais dont on trace les plans sans être capable de les exécuter. Je ne suis pas satisfait de cette société, car la sagesse scientifique nous commande l'humilité, mais nous pouvons rechercher dans quel sens elle doit évoluer.

Il ne faut pas se laisser entraîner à la Conférence Générale du Travail: l'émission d'ordres de travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. C'est une parole pleine de bon sens, car on ne viendra pas servir au prolétariat leur émancipation sur un programme. Le fil-on qu'ils ne sauraient pas s'en servir n'y étaient pas préparés. (Protestations de quelques anarchistes.)

Pour émanciper les prolétaires, que faut-il? Il ne faut pas les maintenir dans un état de misère et de désorganisation familiale qui ne leur laisse que le goût du cabaret. Et puis, il ne faut pas que des réformes sociales fussent du genre du repos hebdomadaire, voté, mais non appliqué.

Cette loi sur le repos hebdomadaire nous rappelle la fable de l'âne et du pêcheur. Les patrons ont fait aux ouvriers, les dérogations pour les patrons, chacun a une coquille et le Gouvernement mange l'huile! (Bruitante hilarité. — Applaudissements.)

Il ne faut pas non plus que se perpétuent des attentats à la morale la plus élémentaire, comme cette situation d'ouvriers en confections qui font douze heures de travail pour 70 centimes. On a fait beaucoup de bruit dernièrement autour des linotypistes qui gagnent 12 francs pour huit heures en sept heures de travail et qui en réclament 14. Le député Allemane a fait leur défense. Sans doute, leur réclamation est-elle légitime, mais on ferait bien aussi de s'occuper des pauvres ouvriers qui ne sont pas électrices, ne sont plus intéressantes: ici nous pensons que la loi doit intervenir pour supprimer de si odieux abus.

Une législation démocratique s'impose donc, pour nous libérer. A ce propos, il donne sa pensée sur les fonctionnaires de la République: si l'on veut constituer un syndicat, parce que, étant les serviteurs de la nation, ils ne peuvent se révolter contre la nation et constituer une féodalité, comme en Russie. Mais il demande que la loi établisse le statut des fonctionnaires, car ils ne soient plus dans un état d'infériorité vis-à-vis des autres prolétaires; ils trouveront dans ce statut une garantie contre les abus du pouvoir et une sécurité. A ce moment-là, le Gouvernement ne pourra plus déjouer les revendications des fonctionnaires, comme le journaliste M. Kellersohn, professeur à l'Université de Quimper, dont les propositions n'aura pas été jugées suffisamment gouvernementales.

## Syndicats et coopératives

Mais les lois ne suffisent pas. Le Code du travail le plus parfait ne serait pas grand-chose si on n'y joignait une action économique, comme le syndicat et la coopérative. Il ne faut pas considérer le syndicat seulement comme un instrument qui permet aux prolétaires d'obtenir de meilleurs salaires, mais aussi comme un instrument de transformation de la société.

Nous pensons, en effet, que ce n'est pas une folie de rendre capable les ouvriers de se substituer aux patrons. Je sais bien qu'on m'a reproché d'avoir dit, il y a quatre ans, dans cette même enceinte, qu'on peut à un instant d'autorité dans l'usine. Ce serait idiot. (Une voix dans la salle: Nous le niions, nous, anarchistes.)

Les anarchistes, réplique le conférencier, retournent le problème contre eux-mêmes: c'est qui a fait ces sortes d'autorités? L'autorité imposée et l'arbitraire libromental sont la cause de tous les maux. C'est l'arbitraire libromental qui a fait la révolution industrielle, qui a fait la révolution industrielle, qui a fait la révolution industrielle, qui a fait la révolution industrielle.

## Trois sortes de propriété

Mais il nous faut une précision de plus. Il y aurait une injustice à ce que le produit de colossales entreprises, ayant exigé des expropriations d'appartenance qu'à une collectivité de salariés. Nous sommes donc amenés à concevoir une triple forme de propriété dans la société que nous espérons.

Il y a, d'abord, la propriété d'Etat, comme les chemins de fer. Puis la propriété commune ou coopérative à un groupe de travailleurs. Ici je conçois la solution étatisée et la solution communautaire; c'est un premier progrès, l'association fraternelle de producteurs; mais ce n'est que le premier pas dans les changements qui amènent des réactions brutales.

Une troisième sorte de propriété, ce sera la propriété privée, qui sera maintenue, ainsi que l'admettent les socialistes eux-mêmes. On conçoit la nécessité de ces vêtements, de sa petite maison. Il y aura aussi suffisamment de capitaux libres pour réaliser de nouvelles entreprises, dont les groupements, par essence conservateurs, n'entendent pas assumer la responsabilité.

## La suppression du salariat

Nous trouvons donc déjà dans le salariat un contentement de la part du prolétaire, mais il ne s'en est pas dit le dernier mot du progrès économique. Ce sera un nouveau progrès lorsque le patron ne sera plus seul à diriger le travail, que cette direction sera assurée par un groupement de prolétaires, directeurs, employés et ouvriers. (Un anarchiste: Vous jouez sur les mots... — Crie: Vive l'anarchie! — Autres crie: A la porte! Vive l'anarchie! — Crie: Vive l'anarchie! — Crie: Vive l'anarchie!)

L'organisation du patronat a, déjà, d'ailleurs, subi une sorte d'éclatement, puisque, aujourd'hui, beaucoup d'entreprises s'appartiennent plus à un seul, mais à un grand nombre de capitalistes. C'est un phénomène regrettable qu'une mine ou un chemin de fer appartienne à une collectivité qui n'y travaille ni intellectuellement, ni matériellement.

## Les forces morales nécessaires

La législation et l'action sociale ne suffisent pas.